

BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ LIBRE D'ÉMULATION

DU COMMERCE ET DE L'INDUSTRIE

DE LA SEINE-INFÉRIEURE

Fondée en 1790, déclarée d'utilité publique par décret du 28 avril 1851.

EXERCICE 1878-1879.



ROUEN

J. LECERF, IMPRIMEUR DE LA COUR D'APPEL, DE LA MAIRIE
ET DE LA SOCIÉTÉ LIBRE D'ÉMULATION.

1879

Per. 8^o
12395



J.-J. ROUSSEAU A TRYE-CHATEAU

Par M. Léon De VESLY,

Membre résidant.

Ici près de la ville et des hommes pervers,
Rousseau porta souvent sa tendre rêverie,
Pendant les sombres nuits, les longs et froids hivers,
Son âme vient encore errer dans la prairie.

(*Imité de Sassenage.*)

MESSIEURS,

Notre honorable Secrétaire a décoré du titre pompeux de *Pages inédites de Jean-Jacques* les quelques mots dont je me propose de vous entretenir. Ma communication n'a point la prétention d'être littéraire ou critique; elle est des plus modestes, puisqu'elle n'a n'a d'autre but que d'appeler votre attention sur le séjour de Jean-Jacques à Trye (Oise), de vous faire connaître la vie qu'y mena l'illustre philosophe, et d'autre mérite que celui d'avoir coordonné les notes qu'a bien voulu me confier mon ami, M. Alfred Fitan (de Trye).

Je ne vous retracerai point les premières années de la vie de Rousseau; elles vous sont suffisamment connues, et je me contenterai, pour aborder mon sujet, de vous montrer Jean-Jacques, après la publication de son *Emile* et de son *Contrat social*: le Rousseau inconstant, mécontent, irrité, persécuté et misanthrope, c'est-à-dire vers 1766.

Etabli à Wootton, en Angleterre, chez le philosophe Hume, Rousseau va bientôt quitter cet asile, où il vivait en compagnie de Thérèse, pour revenir sur le

continent. Son caractère misanthropique le fait se plaindre d'être diffamé en Angleterre et d'y être l'objet de la risée et de l'exécration publiques, et, soupçonneux, il voit dans Hume un allié de ses ennemis. Le 30 avril 1767, Rousseau écrivait de Wootton à M. Davenport (Hume) une lettre d'adieux qui mérite d'être citée :

« Un maître de maison, Monsieur, est obligé de savoir ce qui se passe dans la sienne, surtout à l'égard des étrangers qu'il y reçoit. Si vous ignorez ce qui se passe dans la vôtre, à mon égard, depuis Noël, vous avez tort ; si vous le savez et que vous le souffriez, vous avez plus grand tort ; mais le tort le moins excusable est d'avoir oublié votre promesse et d'être allé tranquillement vous établir à Davenport, sans vous embarrasser si l'homme qui vous attendait ici, sur votre parole, y était à son aise oui ou non. En voilà plus qu'il ne faut pour prendre mon parti. Demain, Monsieur, je quitte votre maison. J'y laisse mon petit équipage et celui de M^{me} Levasseur, et j'y laisse le produit de mes estampes et livres pour sûreté de frais faits pour ma dépense depuis Noël. Je n'ignore ni les embûches qui m'attendent, ni l'impuissance où je suis de m'en garantir, mais, Monsieur, j'ai vécu, il ne me reste qu'à finir avec courage une carrière passée avec honneur. Il est aisé de m'opprimer, mais difficile de m'avilir. Voilà ce qui me rassure contre les dangers que je vais courir. Recevez, de rechef, mes vifs et sincères remerciements de l'hospitalité que vous m'avez accordée. Si elle avait fini comme elle avait commencé, j'emporterais de vous un souvenir bien tendre, qui ne s'effacerait jamais de mon cœur.

» Adieu, Monsieur, je regretterai souvent la demeure que je quitte, mais je regretterai beaucoup davantage d'avoir eu un hôte si aimable et de n'en avoir pu faire mon ami. »

Voilà donc Rousseau quittant la Grande-Bretagne, non point en secret, comme il le disait au général Conway, mais en remplissant le monde de ses griefs, vrais ou imaginaires.

Le projet de résider à Trye avait déjà été caressé depuis longtemps par Rousseau, car il l'expose au marquis de Mirabeau, dans une lettre datée de Wootton, le 7 avril 1767, et où, après avoir entretenu « l'ami des hommes » de sa situation malheureuse en Angleterre, il ajoute : ... « qu'il ne verrait jamais le château de Trye et qu'il s'afflige encore davantage de ne pouvoir remercier le prince de Conti de lui avoir fait des avances d'amitié, au plus fort de ses misères, en lui offrant un asile à Trye. »

Le 22 mai 1767, Jean-Jacques est à Calais, d'où il écrit à M. du Peyrou qu'il part pour Amiens et au marquis de Mirabeau « qu'il désirerait de tout son cœur aller finir ses jours au château de Trye, mais que, pour entreprendre un pareil établissement, il lui faudrait plus de certitude sur sa durée. »

Cependant, après avoir demeuré quelques semaines (5 mai-19 juin) à Fleury, chez le marquis de Mirabeau, il se décide à se rendre au château de Trye.

Bâti dans la seconde moitié du xii^e siècle, l'antique manoir des Trye et des Dammartin avait subi bien des transformations lorsque Rousseau vint l'habiter le 22 juin 1767. La plus importante fut celle exécutée en 1520, par Adrienne d'Estouteville, qui fit abattre la



L. de Vesly, del.

Imp. Lecerf, Rouen

J. Stoeck, lith.

(1) Tour de J. JACQUES.

plupart des ouvrages défensifs, et construire un corps de logis ayant face au midi. Cependant, en 1655, le château de Trye, possédé alors par le duc de Longueville, présentait — si nous nous reportons à la gravure que Gomboust exécuta pour ce prince (voir Pl. 1) — quelques tours démantelées où grimpaient le lierre et un amas de ruines couvertes de ronces, desquelles émergeait le logis de la dame d'Estouteville et le toit aigu de la tour qui s'appellera plus tard : « la Tour de Jean-Jacques. »

En l'année 1767, le château possédait encore l'aspect dessiné par Gomboust ; quelques pierres tombées des tours et des murailles avaient bien diminué la hauteur des ruines et grossi l'amas de décombres comblant les fossés ; mais au pittoresque du vieux castel se joignait le bruit des fanfares, les cris des chasseurs et les aboiements des chiens : le prince de Conti ayant transformé le château en rendez-vous de chasse.

Cette résidence devait donc satisfaire les goûts de Rousseau. Une lettre adressée au marquis de Mirabeau, à la date du 24 juin 1767, c'est-à-dire deux jours après l'arrivée de Jean-Jacques à Trye, nous fait d'ailleurs connaître son opinion sur l'asile où l'avait accueilli le prince de Conti.

« Le château, » dit-il, « est vieux, le pays est agréable, et j'y suis dans un hospice qui ne me laisserait rien à désirer, si je ne sortais pas de Fleury..... Je vous prie de me garder le secret de mon asile. M. le prince de Conti le désire aussi, et je m'y suis engagé. Le nom de Jacques ne lui ayant pas plu, j'y ai substitué celui que je signe ici, etc.....

» *Signé* : RENOU. »

Cette opinion de M. Renou sur sa nouvelle habitation ne sera pas de longue durée, car bientôt nous constaterons sa monomanie des changements de résidence, son affection pour les asiles obscurs et indépendants où il puisse vivre en paix ; mais avant de faire de nouveaux emprunts à la correspondance de Rousseau, permettez-moi de suivre pas à pas le philosophe, et de vous conduire tout d'abord au logis qu'il occupait dans la tour. (voir pl. 2).

Je serai laconique dans ma description et pour deux raisons : je crains d'abord d'abuser de votre bienveillante attention et ensuite d'essayer une pénible restauration qui n'aurait même pas le mérite d'être exacte, les aménagements intérieurs de la tour ayant été complètement modifiés il y a quelques vingt ans par un riche spéculateur parisien devenu propriétaire du château de Trye. Cependant, malgré le goût bien prononcé du nouveau châtelain pour les restaurations, les travaux furent arrêtés au second étage de la tour destiné aujourd'hui aux gens de service, et c'est à ce hasard que le logis habité par Rousseau doit de n'avoir pas été transformé.

L'escalier d'accès est étroit; il comporte de larges marches en bois de chêne et l'appartement n'est, en réalité, qu'une vaste chambre aux murs nus et à l'aire carrelée. Une cheminée en pierre, sobre d'ornements, et de style Louis XV, est accolée au mur de gauche ; à droite, près de la seule fenêtre éclairant le logis, et dans un recoin formé par les coffres des cheminées, un bureau en bois blanc, poudreux et délabré, dans les tiroirs duquel les souris élèvent en paix leur famille; c'est le seul meuble ayant appartenu au grand

LA PORTE DE GISORS & LA TOUR J. JACQUES.
A TRYE - CHATEAU (OISE)

P. II.



L. de Vesly, del.

Imp. Lecerf, Rouen.

J. Storck, lith.

(1) Tour de J. JACQUES.

philosophe... C'est sur ce meuble, aujourd'hui abandonné, que Jean-Jacques écrivit les livres VI à IX de ses *Confessions*; c'est dans cette chambre, devenue un grenier, qu'il vécut avec Thérèse Levasseur...

Un tel abandon de précieuses reliques, un semblable mépris des souvenirs, révoltent l'âme, et j'ai hâte, Messieurs, de vous dérober la vue de ce triste tableau. Laissez-moi, cependant, vous dire, avec M. Gédéon Dubreuil, le curieux dialogue qui eut lieu dans cette chambre pendant l'hiver de 1767 :

Un matin, certain enfant de service du château entra chez Jean-Jacques, lui disant, tandis qu'il était fort occupé à écrire : « Monsieur Renou, voulez-vous bien me bailler un brin de votre feu ? — Hé ! répondit Rousseau importuné, je n'ai rien pour t'en donner... prends-en comme tu l'entendras... — Oh ! qu'à cela ne tienne, allez, Monsieur Renou, j'en ferons bien notre affaire... » A cette réponse, Jean-Jacques se retourne et examine l'enfant : il le voit prendre de la cendre froide et l'entasser dans la paume de sa main, puis, soulever adroitement de ses petits doigts quelques charbons qu'il rejette au plus vite sur son foyer ambulante. Le gamin sort ensuite, en disant le plus naturellement du monde : « Merci bien, Monsieur Renou !... » — « Hein ! » s'écria alors Rousseau, « grands philosophes, profonds penseurs, prenons leçon de cet enfant, et avant de songer à surprendre les secrets de la nature et les mystères de la divinité, tâchons donc d'abord de savoir nous passer de pelles et de pincettes. »

Mais si le logis qu'habita Rousseau a je ne sais quoi de petit dans le vaste, de misérable dans l'opulence, de

quelle vue splendide jouissait le philosophe dès qu'il s'accoudait dans l'étroite embrasure de la fenêtre. A ses pieds la Troësne déroulait ses méandres à travers le gazon des prairies; relevait-il la tête, son regard se reposait sur le bois de Garenne dont les grands arbres balancent leurs cimes au souffle du vent. Comme fond à ce riant tableau, le Mont-Quin dessinant sa silhouette sur un ciel estompé. A droite, Gisors montrant les flèches de ses églises et les créneaux de son donjon; à gauche, l'aiguille d'un petit clocher s'échappant d'un bouquet de saules, et le son discret d'une clochette : c'est Gomerfontaine (1), pieux asile dans lequel une fille de Saint-Bernard, M^{me} de Nadaillac (2), recevra et consolera notre philosophe au retour de ses promenades ou de ses herborisations.

Rousseau nous a fait connaître, par plusieurs de ses lettres, la sympathique amitié qu'il portait à l'abbesse de Gomerfontaine, et, dans ses *Confessions*, il annonce avoir laissé en dépôt, entre les mains de M^{me} de Nadaillac, les lettres qui lui furent adressées à l'occasion de la publication de la *Nouvelle Héloïse*. Mais Rousseau

(1) L'abbaye de Gomerfontaine fut fondée en 1208, par Hugues de Chaumont et sa femme Pétronille. La charte en fut passée à N.-D. de Bonne-Nouvelle de Rouen, dans l'octave de la St-Pierre et de la St-Paul de l'année 1209, en présence de Robert, archevêque de Rouen, de plusieurs seigneurs de la maison de Trye et d'une foule d'autres témoins.

La première abbesse fut nommée en 1226.

L'église dédiée en 1265 par Eudes Rigaud, archevêque de Rouen, est aujourd'hui détruite, ainsi que le cloître; il ne reste de l'antique abbaye que quelques bâtiments à usage de ferme, et qui n'ont aucune valeur artistique.

(2) Anne-Jeanne du Poujet de Nadaillac fut nommée abbesse de Gomerfontaine le 26 août 1751, et mourut à Paris, d'un cancer au sein, le 31 décembre 1781.

Musique inédite de J.-J. Rousseau.

Motet à deux voix

Composé pour Madame de Madailles, Abbessé de
Comerfontaine, qui a fourni les paroles.

*Andantino
più to*

Qu-am di- lec ta ta ber

na cula tui : : a Do-mi-ne Do-mi-ne vir

x

Bibliothèque nationale, folio 383. (Manuscrit de J.-J. Rousseau)

Quam si lec - - - ta ta - ber
tu - - - - - rum

macula tu - - - - a do mi - ne do mi ne iu

tu - - - - - um O - - - - - quam si lec - - - ta
ba - ber

Ka ber na cu la tu - - - a
 na cu la tu a ka ber - na cu la tu - - - a

Do mi ne vie - - - tu tum.
 O quam di lecta Con en -

de fi - cit de fi - cit a ni ma me a.
 fuit - cit conculsit a ni ma me a

in a tu a tu a Do-mi ne vir-tu-tum in a-tu a

Do-mi ne vir-tu-tum in a-tu a tu a

7 9 7 9 7 9 7 9 7

tu a quam di-lee-ta

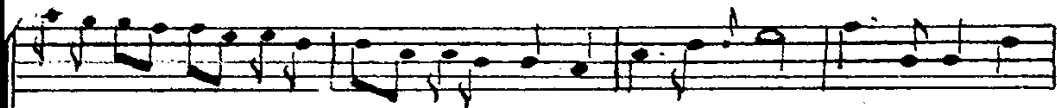
Do-mi-ne vir-tu-tum quam di-lee-ta-ta-ber

9 7 9 7

ta-ber-na-cu-la tu a Do-mi ne vir-tu-tum

na-cu-la tu a de-us Do-mi ne vir-tu-tum

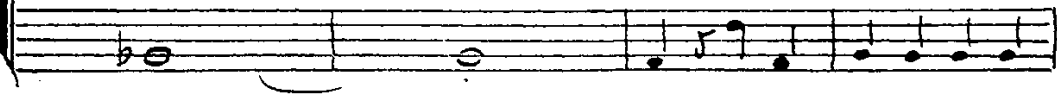
7 9 7 9 7



Quam dilec ta ta ber na eula tu a Do-mi - ne Do mi ne vir



Quam dilec ta ta ber na eula tu a Do-mi - ne Do mi ne vir



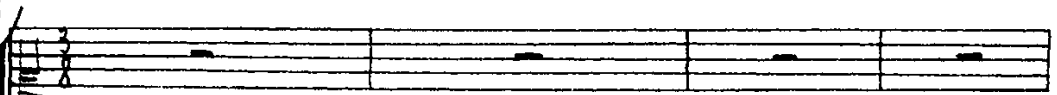
tu Cum Do-mi ne vir tu Cum



tu Cum Do-mi ne vir tu Cum



Sarghetto.



Et te nim passer in-venit in-ve-nit si-bi

Do-mum in ve-nit si-bi Do-mum

Et tur-tur ni-dum si-bi u-bi

po-nat u-bi po-nat pul-los suos et

76 76

7 x 8 5 4 3 b 7b 6/3

Quarta ridum si - bi u - bi ponat pul - los su - os

pas ser in re nit - si - bi Domine et tur - - tur

ri dum si - bi u - - bi po - nat pul - los

su - os u - bi. po - nat pul - los su - - - -

E te nim pas-ser in-

ve-nit in ve nit si - bi Do-mum in ve-nit

si - bi Do-mum et tur-tur ni-dum

si - bi et tur-tur ni-dum si - bi

u - bi po - nat u - bi po - nat

7 x8 7 6 7 6 7 6 6

pul - los suos et tertiae uicium si si u - bi po nat pullos

9 8 47 6 4 # 7 x8 8 6 # 6

su - os u - bi po nat pul los suos

os u - bi po nat pul - los suos

os ubi po-nat pul-las su-...-os.

Largo.

E...le...gi ad iuc-tus es

E...le...gi ad iuc-tus es

se in do...mo dei me...i

se in do...mo dei me...i

Allegro

Ma- gis quam ha bi- ta - - re

in ta-ber na cu- lis pec- ca to- rum pec- ca

Ma-

to- rum ma- gis quam ha- bi- ta- re in ta- ber-

gis quam ha- bi- ta - - re in ta- ber-

na culis quam ha bi ta - re in ta - ber na culis in ta ber

na cu lis quam ha bi ta - re in ta ber na cu - lis in ta ber

na cu lis spe - ca - to - - - - - rum.

na cu lis spe - ca - to - - - - - rum

e - la - - - gi ad fan tas ti - - - ca in do - - -

ma - - - gi quam ha-bi-

mo De - - i me i ma - gi quam ha-bi-

ta - re quam ha-bi - ta - re in ta - ber na culis

ta - re quam ha-bi - ta - re in ta - ber

in ta - ber na culis pec - ca - to - rum quam ha bi ta re

ma - - - - culis pec - ca - to - rum quam ha bi -

quam habi ta - re in ta - ber na cu - lis pec - ca - to - - -

ta - re in ta - ber na cu - lis pec - ca - to - - - - -

- - - - - rum E - - - - - gi ad -

- - - - - rum E - - - - - gi ad - - - - -

je - sus es - se ma - - - - - gi - - - - - quam ha - bi - ta - -

je - sus es - se ma - - - - - gi - - - - - quam ha - bi -

re in taber-na culis pec-ca-to-rum.

re in taber-na culis pec-ca-to-rum

in taber-na culis pec-ca-to-rum

in taber-na culis pec-ca-to-rum

pec-ca-to-rum

pec-ca-to-rum

n'aurait pas dit sa reconnaissance et son estime pour M^{me} de Nadaillac que les quelques pages d'un motet inédit, trouvé par M. A. Fitan, viendraient les attester :

On lit en effet comme suscription du morceau :

MOTET A DEUX VOIX

*Pour M^{me} de Nadaillac, abbesse de Gomerfontaine,
qui a fourni les paroles.*

Rousseau a composé plusieurs opéras et beaucoup de romances. Il a même publié un dictionnaire sur la musique, et la critique a depuis longtemps porté un jugement sur ces œuvres; mais Rousseau a peu écrit de musique religieuse, le motet dédié à M^{me} de Nadaillac est par cela même une rareté. J'ai donc cherché à en connaître la valeur musicale et me suis adressé à notre honorable confrère, M. Bèke.

J'ai reçu de lui l'appréciation suivante :

Motet n° 1 « La mélodie de cette pièce est simple, et assez distinguée, bien dans le style de l'époque. »

Motet n° 2 (3/8). « D'un rythme plus franc, on y trouve même des imitations, et des marches harmoniques: combinaisons peu habituelles dans la manière d'écrire de ce compositeur, ce qui fait supposer qu'il a dû avoir un collaborateur, surtout pour la partie harmonique. »

Même observation sur le *motet n° 3*.

Somme toute, cette œuvre n'a aucun caractère qui doive la faire distinguer des autres œuvres musicales de Rousseau.

C'est à l'étude de la botanique que Rousseau se livra plus particulièrement pendant son séjour à

Trye (1). La tradition dit qu'il a souvent gravi le Mont-Ouin et exploré le bois de la Garenne; il recherchait avec une sorte de volupté les cantons solitaires, disparaissait dans les plus épais taillis et allait s'asseoir et rêver sur les pierres du dolmen qu'ombragent les grands chênes. On le voyait souvent assis en pleine campagne, songeant tout haut, parlant à des êtres imaginaires, rêvant les yeux ouverts, attentif au vol d'un oiseau, au chant d'un insecte, à la chute d'une feuille, à la forme d'un nuage, aux couleurs variées d'une simple fleur des champs et enfin à tout ce qui, dans la nature, présentait quelque chose de vague, d'animé et de ravissant.

Trouvait-il une plante nouvelle, il était tout ému de sa découverte et se jetait à genoux pour la considérer de plus près, car il était myope; ses postures accroupies, ses longues rêveries sur les bords de la Troësne, où assis, pendant des heures entières, il regardait les eaux limpides s'écouler murmurantes, l'avaient rendu grotesque pour les paysans, et il était pour eux un sujet de risée. Quoi d'étonnant, si nous nous reportons à l'ignorance des habitants des campagnes au siècle dernier; si nous nous retraçons par la pensée le portrait du philosophe, sa démarche et ses allures bizarres?...

(1) Dans ses lettres des 12 septembre 1767, 4 janvier et 2 juillet 1768, adressées à M^{me} la duchesse de Portland, dont il se disait l'herboriste, Rousseau mentionne les diverses plantes qu'il a trouvées à Trye. Ce sont :

Le *sagina procumbens*, une *radiola*, le *carex maxima*, le *genista pilosa*, la *cancalis grandiflora*, le *cirsium hybridum*, le *limodorum arboricum*, l'*euphorbia dulcis*, l'*hiéracium umbellatum*, l'*inula helniun* et la *gentiana filiformis*. Cette dernière plante n'y a pas été trouvée depuis.

(Note de M. Hersan. — *Journal de Gisors*, 2 décembre 1866.)

Le voici, regagnant le château après une longue marche : il tient d'une main un bâton noueux et de l'autre une poignée d'herbe qu'il craint de flétrir ; il marche rapidement, car l'heure du repos est depuis longtemps sonnée et le soleil empourpre les nuages de l'horizon. Or, Rousseau ralentit sa marche pour contempler le ciel embrasé et suivre le vol des hirondelles dans leur chasse fantastique ; la cloche de l'Angelus tinte doucement et voilà notre philosophe s'arrêtant pour goûter la douce mélancolie, la tendre rêverie que lui apportent l'aquilon et les brises embaumées du soir..... De semblables extases devaient évidemment exciter la brutale hilarité des hommes des champs.

Rousseau s'en plaint dans sa correspondance à M. du Peyrou, et je crois que, quoique sa misanthropie et la disposition de son esprit le portassent à fuir le commerce des hommes, Jean-Jacques avait quelques raisons pour ne pas rechercher l'amitié des habitants de Trye.

Voici quelques passages de sa correspondance qui justifieront cette opinion :

« On regarde ici, » écrit-il à M. du Peyrou, « l'étude des plantes comme une étude d'apothicaire, et vous ne sauriez croire quel profond mépris on a conçu pour moi dans ce pays en me voyant herboriser. Ce superbe tapis, dont la terre est couverte, ne montre à leurs yeux que lavements et qu'emplâtres, et ils croient que je passe ma vie à faire des purgations. Quelle surprise pour eux, s'ils avaient vu M^{me} la duchesse de Portland, dont j'ai l'honneur d'être l'herboriste, grimper sur des rochers, où j'avais peine à la suivre, pour aller chercher la *chamædris frutescens* et la *saxifraga alpina*. »

Dans une autre lettre à M. du Peyrou, en date du 3 mars 1768, Rousseau dit : « Les herborisations et les promenades seraient, en effet, de douces diversions à mes ennuis, si elles m'étaient laissées; mais les gens qui disposent de moi n'ont garde de me laisser cette ressource. Le projet, dont MM. M... et D... sont les exécuteurs, demande qu'il ne m'en reste aucune; mais on m'attend au passage, on n'épargne rien pour me chasser d'ici, et il paraît que l'on veut réussir dans peu, de manière ou d'autre. Un des meilleurs moyens que l'on prend pour cela est de lâcher sur moi la population des villages voisins. On n'ose plus mettre personne au cachot, et dire que c'est moi qui le veux ainsi; mais on a fermé, barré, barricadé le château de tous les côtés. Il n'y a plus ni passage, ni communication, par les cours ni par la terrasse, et quoique cette clôture me soit très-incommode à moi-même, on a soin de répandre, par les gardes et par d'autres émissaires, que c'est le Monsieur du château qui exige tout cela pour faire pièce aux paysans. J'ai senti l'effet de ce bruit dans deux sorties que j'ai faites, et cela ne m'excitera pas à les multiplier. J'ai prié le fermier de me faire une clef de son jardin, qui est assez grand, et ma résolution est de borner mes promenades à ce jardin et au jardin du prince, qui, comme vous savez, est grand comme la main et enfoncé comme un puits. Voilà, mon cher hôte, comment, au cœur du royaume de France, les mains étrangères s'appesantissent sur moi. A l'égard du patron de la case, on l'empêche de rien savoir de ce qui se passe et de s'en mêler. Je suis livré seul et sans ressource à mes persécuteurs. J'espère encore

leur faire voir que la besogne qu'ils ont entreprise n'est pas si facile à exécuter qu'ils l'ont cru. »

Dans une lettre adressée également à M. du Peyrou, le 3 février 1768, c'est-à-dire un mois avant la précédente, Jean-Jacques exprimait déjà le peu de fréquence de ses explorations : « Je garde mes tisons, » dit-il, « l'indolence et l'abattement me gagnent ; je ne suis sorti que trois fois depuis votre départ et je suis rentré presque aussitôt. Je n'ai plus de cœur à rien, pas même aux plantes, etc., etc. »

D'ailleurs, la correspondance de Jean-Jacques, datée de Trye et adressée à ses amis Coindet, du Peyrou et Mirabeau, n'est qu'une longue suite de plaintes qui commencent au lendemain de son arrivée à Trye. J'en extrais les deux lettres qui vont suivre.

La première est adressée à Coindet et datée du 29 juillet 1767, c'est-à-dire après un mois de séjour au château des Conti. En voici la teneur :

« A l'égard de votre cheval, M. Manoury n'a pas voulu me dire une adresse d'auberge, désirant qu'il fasse ordinaire avec le sien. Cependant, si vous pouviez le loger à Gisors, vous me feriez plaisir, et pour cause, espérant qu'il m'accordera la permission de le défrayer. L'équipage de chasse est parti hier, et, de ce côté, je suis un peu moins désagréablement à l'extérieur ; mais, autant que je puis en juger, toute la maison du prince m'a vu venir ici avec peine et n'épargnera rien, de manière ou d'autre, pour me renvoyer. Pour moi, j'ai pris mon parti, et, déterminé à tout souffrir, je ne sortirai pas d'ici, s'il m'est possible, à moins que la main qui m'y a placé ne m'en chasse.

» Mon nom est le secret de la comédie ; tout le monde me connaît ici, et, comme vous comprenez bien, parmi ce peuple sauvage, je n'en suis pas mieux traité. »

J'extrais de la seconde lettre, adressée à M. du Peyrou, à la date du 25 septembre 1767, les passages suivants :

« ... Je me trouve ici, « dit-il, » submergé dans des mers d'iniquités et d'indignités, au moment même où tout paraissait concourir à rendre ma retraite honorable et paisible...

» M. le prince de Conti n'est point encore venu, j'ignore quand il viendra ; on l'attendait hier ; je ne sais ce qu'il fera, mais je lis, dans la contenance des comploteurs, qu'ils craignent peu son arrivée, que leur partie est bien liée et qu'ils sont sûrs, malgré leur maître, de parvenir à me chasser d'ici. Nous verrons ce qu'il en sera, etc. »

Il invite ensuite M. du Peyrou à venir le voir à Trye et lui dit qu'ils joueront ensemble aux échecs, puis, il continue : « Je vous préviens qu'il me serait impossible de vous tenir ici aux légumes, — (M. du Peyrou était alors malade), — attendu qu'il y a ici un grand potager d'où je ne saurais avoir un poil d'herbe, parce que Son Altesse a ordonné à son jardinier de me fournir de tout. Voilà, mon ami, comment les princes, si puissants et si craints où ils ne sont pas, sont obéis et craints dans leur maison.

» Vous aurez ici d'excellent bœuf, d'excellent potage, d'excellent gibier. Vous mangerez peu ; je me charge de votre régime, et je vous promets qu'en partant d'ici vous serez gros comme un moine et sain comme une bête, car ce n'est pas votre estomac, mais votre cer-

velle que je veux mettre au régime frugivore. Je vous ferai brouter avec moi de mon foin. Ainsi soit-il. Bonjour. »

Fatigué de la résidence de Trye, où il ne trouvait que dédain et mortifications de la part de valets insolents et ignares ; accablé, d'ailleurs, par des poursuites imaginaires, Rousseau se décida à quitter le château de Trye et écrivit au prince de Conti, à la date du 10 juin 1768, une lettre qui rappelle quelque peu celle adressée à Hume quatorze mois auparavant. La voici :

« Monseigneur, ceux qui composent votre maison (je n'en excepte personne) sont peu faits pour me connaître. Soit qu'ils me prennent pour un espion, soit qu'ils me croient homme, tous doivent également craindre mes regards. Aussi, Monseigneur, ils n'ont rien épargné et ils n'épargneront rien, chacun par les manœuvres qui leur conviennent, pour me rendre haïssable et méprisable à tous les yeux et pour me forcer de sortir enfin de votre château. Monseigneur, en cela, je dois et je veux leur complaire. Les grâces dont m'a comblé Votre Altesse Sérénissime suffisent pour me consoler de tous les malheurs qui m'attendent en sortant de cet asile où la gloire et l'opprobre ont partagé mon séjour. Ma vie et mon cœur sont à vous, mais mon honneur est à moi ; permettez que j'obéisse à sa voix, qui crie, et que je sorte dès demain de chez vous. Ne laissez pas un coquin de mon espèce parmi ces honnêtes gens.

» *Signé* : ROUSSEAU. »

Rousseau quitta, en effet, Trye, pour se rendre à Lyon, où il arriva le 18 juin 1768, laissant M^{lle} Renou

au château, en compagnie de ses ennemis, de ses persécuteurs, lesquels n'étaient point les adversaires de Thérèse, car le 8 juillet, elle tint sur les fonds baptismaux, avec l'abbé Michel, vicaire de Trye, la fille de Joseph Lebon, jardinier du prince de Conti.

L'acte de cette cérémonie est déposé aux archives communales (1) et en voici le *fac-simile*.

C'est une pièce curieuse que cet acte portant la signature de Thérèse et le dernier paraphe de l'abbé Michel, qui dut quitter la paroisse.

Le fait d'avoir présenté au baptême, en compagnie de la concubine de Rousseau, fut-il pour l'abbé Michel un sujet de disgrâce? — Le jeune vicaire avait-il outrepassé les devoirs de son ministère en cherchant à éloigner Thérèse de Rousseau? Ou la cérémonie avait-elle donné quelque crédit à la rumeur publique qui désignait déjà les infidélités de Thérèse? — J'écris cette question parce que je l'ai entendu soulever, car elle atteint la mémoire et le caractère de l'abbé Michel, et il me répugne également de croire que les supérieurs de cet ecclésiastique l'aient puni pour un excès de zèle. Cependant, il faut admettre cette dernière hypothèse, constater le désaccord ou la mésintelligence existant entre Thérèse et Rousseau, lors du départ du philosophe, et voir dans la querelle du ménage, dont on ignore le sujet, l'intervention de M^{me} de Nadaillac, puissante abbesse, aux vues larges, charitables et généreuses, mais dont la bienveillance pour Rousseau fut néfaste au jeune vicaire de Trye. Ces divers faits sont, d'ailleurs, interlignés dans une

(1) Registre Es, du 1^{er} janvier 1766 au 1^{er} janvier 1793.

FAC-SIMILE DE L'ACTE DE NAISSANCE DE THÉRÈSE LEBON.

Ce jour d'aujourd'hui Neufieme jour de juillet a été par moy pretre vicair
de cette paroisse baptisè une fille née d'un bon ou legitime Mariage
marie Thierse de Joseph Lebon et de Marie Françoise Masson ses pere et mere
Lebon nommée Marie Therese par Messire Louis Michet vicair
et par damoiselle Marie Therese Levasseur ses parain et marainne
qui ont avec nous signè
Levasseur Michel

lettre écrite par Rousseau à Thérèse et datée de Lyon, 25 juillet, où il dit que « si avant huit jours, elle ne recevait point de ses nouvelles, elle pouvait disposer de sa personne comme elle l'entendrait, qu'elle pouvait consulter les gens d'honneur, et, entre autres, M^{me} de Nadaillac, la jeune, bonne, bienfaisante et éclairée abbesse de Gomerfontaine; que cette dame les aimait et qu'elle les conseillera bien. » Il lui dit encore de voir l'aimable Madelon et de demeurer auprès d'elle ou de venir à Lyon.

Le 31 août, Thérèse Levasseur avait rejoint Rousseau à Bourgoin ; elle n'avait pas voulu rester à Trye ni aller s'établir à Lyon...

Et maintenant, Messieurs, que je vous ai fait suivre, pendant son séjour à Trye et durant une année, le grand philosophe de Genève, je vous rappellerai le dénûment et l'oubli qui entourent la résidence où Jean-Jacques reçut l'hospitalité des Conti. Je vous prierai de vous souvenir des vers de Séchelles inscrits sur la façade des Charmettes, de ceux gravés sur les rochers de Sassenage (Isère), et je vous demanderai à vous, qui aimez et protégez les arts et les sciences, de mettre au concours une inscription commémorative, en vers ou en prose, qui, gravée sur la tour de Trye, aux confins de notre vieille Normandie, dira que, dans la patrie des Corneille, on sait honorer le génie (1).

(1) Dans sa séance du 16 juillet, la Société a nommé une Commission, qu'elle a chargée de réaliser le vœu exprimé par M. Léon De Vesly.

